



Delai d'indemnisation sinistre automobile

Par **monia28**, le **11/02/2008** à **14:34**

Ma voiture a été incendié en septembre 2007.

L'expert mandaté par ma compagnie d'assurance a envoyé son rapport définitif fin décembre 2007. n'étant pas d'accord avec l'évaluation faite car la mise en circulation sur ma carte grise est datée de fin décembre 2004 alors que ma facture a été faite lors de la réception de la voiture est du mois de janvier 2005 (la carte grise a été faite par mon concessionnaire avant que je reçoive ma voiture). L'expert prétend donc que ma voiture est du millésime 2004 au lieu de la comptabiliser en année 2005.

La contre-expertise faite à ma demande est du même avis que moi et place l'indemnisation à la cotation d'une année 2005.

Aujourd'hui la sté d'assurance souhaite un 3ème avis.

Comment faire pour accélérer les choses? cela fait plus de 4 mois que j'attends mon indemnisation.

Puis-je me retourner contre mon assureur, je pense que la sté d'assurance n'a pas fait son travail correctement car j'ai attendu le 1er rapport plus de 3 mois et c'est mon mari qui a dû se déplacer chez l'expert afin d'avoir le rapport!